



Polyclinique du PARC

(Basse-Normandie)

450 salariés

152 lits

Anna Botella,

Assistante de gestion du personnel, témoigne...

Bénéficier des
conseils
d'un expert

“ Située au cœur de la ville de Caen, la polyclinique du Parc occupe une position centrale dans la région. Le savoir-faire du personnel, allié aux équipements techniques à la pointe de la technologie, assure à chaque patient une prestation médicale de qualité. ”

“ Nous avons reçu un ingénieur d'affaires afin qu'il nous présente les services proposés par le cabinet CTR. Nous avons trouvé son approche technique très convaincante. L'entretien a surtout porté sur l'optimisation des accidents du travail, et plus précisément à la télé-déclaration des AT à travers le logiciel AT-Online.

Une approche
convaincante

L'élément décisif et déterminant de notre choix a été le principe de rémunération aux résultats. ”

Une mission
de conseil et
d'accompagnement

“ Le consultant s'est déplacé sur site afin de collecter tous les documents. La mission, qui est toujours en cours, comprend deux volets : celui de l'audit et du conseil concernant la tarification AT et celui de la transmission des accidents via AT-Online. ”

“ Nous avons appliqué toutes les recommandations incluses dans le rapport d'audit afin d'obtenir un maximum de résultats.

...à forte
valeur ajoutée

En outre, notre contribution durant la mission s'est limitée à la mise en place de formulaires types et à la signature des courriers. Le reste a été entièrement géré par le consultant. ”

Un interlocuteur
disponible

“ Nous avons bénéficié d'un accompagnement sans faille, tant au niveau du conseil juridique que des relations avec les organismes de recouvrement.

Nous avons beaucoup apprécié l'implication et la disponibilité du consultant. Cette collaboration fut également pour nous l'occasion de renforcer nos connaissances et de maîtriser nos taux AT pour les années à venir. ”

Une collaboration
satisfaisante et
pérenne

“ En termes de résultats, l'intervention du cabinet nous a permis d'obtenir le remboursement de deux accidents du travail que la Cram avait rejeté lors de notre premier recours. C'est un excellent présage pour la suite. Actuellement, nous attendons toujours que l'administrateur de la paie nous communique l'incidence liée aux déclarations faites en 2009, afin de définir l'ordre et le montant exacts des économies.

Notre collaboration avec le cabinet CTR est destinée à s'inscrire dans la durée. ”

À propos de CTR

Partenaire privilégié des établissements de santé depuis 1997, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir-faire à la gestion de vos ressources.

■ ■ ■ 13 années d'expérience

■ ■ ■ 1100 établissements de santé partenaires

■ ■ ■ 120 collaborateurs

■ ■ ■ 4 bureaux (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier)

CTR, PARTENAIRE DE VOTRE PERFORMANCE

146 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex
www.ctr-conseil.fr - Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 60